

Arrondissement de
RAMBOUILLET

Canton de CHEVREUSE

Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de convocation
20/09/2024

Date d'affichage de convocation
20/09/2024

Nombre de conseillers

En exercice : 17

Présents : 08

Votants : 08

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 26 septembre,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Magny-les-Hameaux,

Légalement convoqué pour la seconde fois sans obligation de quorum suite à l'annulation de la séance du 19 septembre 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de la tenue de ses séances, sous la Vice-présidence de Madame Frédérique DULAC.

Présents :

Frédérique DULAC, Chrystèle GUILLARD, Yolande GROBON, Slimane MOALLA, Anne DEUDON, Jean-Marie THEBAULT, Evelyne COURTECUISSÉ, Hayat LAKHYALI

Excusés :

Bertrand HOUILLON, Magali DOUSSE, Brigitte BOUCHET, Arnaud BOUTIER, Yolande GROBON, Slimane MOALLA, Anne DEUDON, Annick BOKAN, Claire CROIXMARIE, Nathalie SENU, Gasparine MIRABEL, Marc CONGARD

Date de la séance :

26 septembre 2024

Objet :

Aide facultative n°36/2024

**Aide financière
Hébergement**

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

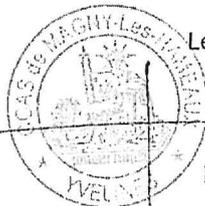
REFUSE à la famille , non domiciliée à Magny-les-Hameaux, une aide financière pour le paiement de l'hébergement et une aide alimentaire, au motif que la famille ne réside plus sur la Commune de Magny-les-Hameaux.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : 21/10/2024

Certifié exécutoire le : 21/10/2024



Le président du C.C.A.S

Bertrand HOUILLON

Accusé de réception en préfecture
078-267801082-20241002-DCCAS240926A36-DE
Date de télétransmission : 02/10/2024
Date de réception préfecture : 02/10/2024